



DEMANDE DE SUBVENTION

ACTIVITES SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS

2020/2021

(En période scolaire)

Cette subvention est destinée à prendre en charge une partie des frais d'une (ou plusieurs) activité(s) sportive(s), culturelle(s) ou de loisir(s) pratiquée(s) dans une collectivité (mairie, association...), de façon régulière en période scolaire (de septembre à juin). Celle-ci inclut les activités extra-scolaires et/ou les TAPS (NAP ...).

Ne sont pas subventionnés : les cours de langues ou les accueils en garderies.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

- Peuvent être subventionnés les agents INSERM titulaires, contractuels et vacataires, y compris les CDD et CES.
- La prestation est servie au titre de chacun des enfants à charge jusqu'à 20 ans au début de l'activité (veille du 21ème anniversaire).
- La subvention est calculée sur le montant **total payé**, dans la limite d'un plafond fixé actuellement à **300 euros de facture(s)** par année civile et par enfant. **Merci de vérifier votre plafond avant toute demande !**

Voir site web du CAES : <http://caes.inserm.fr/fr/enfants/ASCL/>

COMPOSITION DU DOSSIER :

Attention : en raison du nombre important de demande, tout dossier incomplet ne sera pas traité

1

2

3

Le Formulaire de demande de subvention (Un formulaire par famille et par demande)
+
FICHE AGENT (De l'année en cours sauf si déjà envoyée)

L'attestation de non subvention annuelle :
À faire remplir impérativement **par l'employeur du conjoint une fois par an**

La ou les facture(s) comportant :
- La mention acquittée avec le tampon de l'organisme
- Le N°SIRET
- Le type d'activité et le nom de l'enfant

MODALITES :

Les demandes de subvention, dûment remplies, devront nous parvenir **avant le 31 août de l'année scolaire en cours**. Passé ce délai, votre dossier ne sera pas traité.

ATTENTION VOUS ÊTES SOUMIS A UN PLAFOND ANNUEL DE SUBVENTION.

Pour plus d'information et calculer votre plafond : caes.inserm.fr Rubrique PLAFONDS ET CALCUL

93 avenue de Fontainebleau
 94270 Le Kremlin Bicêtre

CONTACT

Madame Valery's SAINVIL

valerys.sainvil@inserm.fr

Tél : 01 82 53 34 38



Cadre réservé au CAES

Date de réception :

Notes :

.....

.....

.....

DEMANDE DE SUBVENTION
ACTIVITES SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS
2020/2021
 (En période scolaire)

A envoyer avant le 31 août de l'année scolaire en cours

AGENT INSERM :

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____ CP : _____ VILLE : _____

TELEPHONE : __/__/__/__/__/__ MAIL : _____

ADRESSE PROFESSIONNELLE : _____

CONJOINT :

NOM : _____ PRENOM : _____

Votre conjoint est-il salarié ? OUI NON

PROFESSION : _____ EMPLOYEUR _____

AVANT TOUTE DEMANDE ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE FICHE AGENT EST A JOUR !

Merci de remplir à chaque nouvelle demande, un formulaire par famille (inscrire le prénom de tous les enfants sur le même formulaire) – Dans le cas de plusieurs activités par enfant, merci de fournir les factures jusqu'à atteindre 300€ (ex : inutile de transmettre deux factures d'un montant de 350€ pour un même enfant)

NOM DE L'ENFANT	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	MONTANT DE L'ACTIVITE	ACTIVITE	ORGANISME

N° SIRET de l'association ou N° D'AGREMENT JEUNESSE ET SPORT : _____

(Si multiple, les indiquer sur les factures)

L'organisme et l'activité étant choisis par moi-même, je dégage le CAES-INSERM de toute responsabilité.

Je certifie sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et que les documents fournis sont conformes à la réalité.

Date de la demande :

Signature du demandeur :



ATTESTATION DE NON SUBVENTION

(à faire remplir par l'employeur du conjoint et à fournir une fois par année civile –
Ce document peut nous parvenir dans un second temps)

Je soussigné(e)
En qualité de
certifie que M./Mme

Ne perçoit pas de subvention

Pour son/ses enfant(s) :
NOM et Prénom
.....
.....
.....
.....
.....

Au titre des activités sportives, culturelles et de loisirs :

Pour l'année 2020/2021

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à, Le __/__/____

Cachet & signature :